

Édito



Cher.e camarade,

Du 7 au 10 avril prochains, le congrès national du Parti communiste français se déroulera à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône où nos camarades vont déployer d'immenses efforts pour accueillir nos travaux dans les meilleures conditions possibles. Je veux me faire le porte-parole de tous les communistes pour les remercier infiniment pour cela.

La tenue de ce congrès sur les rives de la Méditerranée, dans cette grande métropole de Marseille, constitue en soi un événement puisque cela fait désormais plus de 20 ans que nos congrès se déroulaient en région parisienne. Symbole de l'ouverture sur le monde et sur le Sud en particulier, ce territoire populaire symbolise parfaitement les défis que les communistes entendent contribuer à relever, alors que la crise profonde du système capitaliste accélère les inégalités sociales et les fractures territoriales, malmène les fondements de notre République et gâche nos plus précieux atouts.

Nous avons besoin de nourrir nos choix stratégiques de cet ancrage populaire, de les arrimer à l'état réel des consciences pour les transformer en espoir et en mise en mouvement, face aux contradictions d'une société où la domination du capital, les divisions et les concurrences qu'elle organise, sont un obstacle à l'émancipation humaine, et pire, précipitent l'humanité et l'ensemble du vivant vers l'abîme.

Depuis notre dernier congrès, beaucoup d'efforts ont été produits en ce sens, dans un contexte totalement inédit, de crise sanitaire, de crise écologique et climatique accélérée, et désormais de crises économique et énergétique d'une grande violence. C'est enfin à un contexte de guerre, en Ukraine au sein même du continent européen et à travers l'ensemble de la planète, qu'il faut faire face.

Avec une abstention de plus en plus massive, nous devons également affronter une immense crise démocratique, orchestrée par les grands détenteurs de capital en complicité avec le pouvoir macroniste et la droite. Leur autoritarisme tente de contenir toute riposte populaire consciente et ne fait qu'accroître l'essor d'une extrême droite en France, comme en Europe et dans le monde, essor qu'il est possible de conjurer en proposant aux catégories populaires, à l'ensemble du monde du travail et de la création, à la jeunesse, de construire et de porter ensemble un projet crédible de dépassement de cette société capitaliste.

Dans ce cahier, tu trouveras le projet de base commune adoptée par le conseil national, « **L'ambition communiste pour de nouveaux Jours heureux** », que je te propose de soutenir largement afin de poursuivre le travail engagé depuis notre dernier congrès. Fruit du travail collectif de la commission nationale du texte elle propose selon moi des choix clairs et ambitieux qui constituent une base de travail visant à rassembler largement les

communistes. L'heure est à travailler toutes et tous ensemble à un 39^e Congrès de grande portée pour poursuivre la reconquête de notre influence après les dernières échéances dont notre belle campagne présidentielle, utile au peuple, à la gauche et à la construction d'une France des Jours heureux.

Si elle est retenue à l'issue du vote, elle sera enrichie, corrigée, amendée par tous les communistes, individuellement et collectivement, des congrès locaux jusqu'au congrès national et deviendra notre bien commun afin que le Parti communiste joue encore plus et mieux son rôle dans la société.

Ce journal comprend également un texte alternatif que des camarades, qui ne se retrouvent pas dans cette proposition de base commune, ont souhaité présenter à la réflexion et au vote des adhérent-es, comme le prévoient nos statuts.

Menons notre débat sur ces textes en lien avec celles et ceux que nous côtoyons dans les luttes et dans les batailles électorales, comme je le fais, les oreilles grandes ouvertes et la parole claire, dans le cadre du tour de France des régions. Mettons-y la même ardeur militante déployée durant notre belle campagne présidentielle, alors que notre visibilité retrouvée nous invite à être offensifs et conquérants.

Très souvent sur le terrain, aux côtés des militants dans les fédérations, je peux constater que nos concitoyen-nes ont beaucoup de choses à nous dire, comme ils sont disposés à nous écouter, à débattre de notre projet pour une France des Jours heureux, des propositions que nous portons en ce sens et des conditions nécessaires pour les porter au pouvoir.

Les 27, 28 et 29 janvier prochains, il reviendra donc aux adhérent-es de choisir l'orientation sur laquelle elles et ils souhaitent travailler pour préparer leur congrès. Chaque adhérent-e doit se saisir de ce débat, en débattant dans sa cellule, sa section et sa fédération, et en se prononçant par son vote. Nous l'avons mené à maintes reprises durant ces 4 années, nous donnant ainsi les moyens de confronter nos points de vue et, au final, de prendre des décisions collectivement.

Créons ensemble toutes les conditions pour que ce grand exercice démocratique se mène dans le respect de nos points de vue et dans la fraternité. C'est ainsi que nous permettrons l'expression de la pleine souveraineté des communistes lors du vote.

Bons travaux à chacune et à chacun !

Très fraternellement.

Fabien Rouxel

Le congrès

Comment ça marche ?

Le mode d'emploi

LES OBJECTIFS DU CONGRÈS : « Les communistes procèdent en congrès aux choix d'orientation et à l'élection des comités exécutifs locaux, des instances départementales et nationales du Parti... » (Article 8 des statuts du PCF).

LE 2 JUILLET 2022, dans son rapport au conseil national (CN), Fabien Roussel appelait à « une appropriation totale des débats par les communistes, pour que leur souveraineté s'exerce pleinement dans le débat et la fraternité ».

LE 8 SEPTEMBRE 2022, le site internet du congrès <https://congres2023.pcf.fr> était mis à la disposition des communistes et des organisations du parti pour la publication de contributions. Il évolue à chaque étape du congrès pour contribuer à la transparence des débats. À l'heure où vous recevez ce document, plus de 300 contributions y sont déjà publiées.

LE 18 SEPTEMBRE 2022, le conseil national est l'occasion d'un premier temps d'échange de la direction sur le congrès, met en place le calendrier et vote les trois premières commissions de travail nationales (commissions du texte, des statuts, de transparence des débats).

LE 4 DÉCEMBRE 2022, le conseil national adopte la proposition de base commune de discussion intitulé « L'ambition communiste pour de nouveaux Jours heureux ». 7 grands thèmes y sont abordés, du bilan des quatre dernières années à l'actualité du communisme approfondissant notre analyse sur les défis de civilisation, la crise de régime en France, les grands axes qui structurent notre intervention politique, notre stratégie et nos objectifs de renforcement.

DU 4 DÉCEMBRE 2022 AU 8 JANVIER 2023, cette proposition de base commune est portée à la connaissance des communistes et mise en débat. Le 8 janvier étant la date limite pour le dépôt d'éventuels textes alternatifs à cette proposition.

Les commissions

TEXTE

Marie-Jeanne Gobert et Christian Picquet, co-présidents de la commission, Amar Bellal, Caroline Besse, Frédéric Boccara, Vincent Boulet, Julien Brugerolles, Marie-Christine Burricand, Thalia Denape, Denis Durand, Florian Gulli, Céline Malaisé, Frédéric Mellier, Maryse Montangon, Yannick Nadesan, Ozer Ozturun, Guillaume Roubaud-Quashie, Marine Roussillon, Nathalie Simonnet, Julie Tejerizo, Muriel Ternant, Pascal Torre, Hülliya Turan, Shirley Wirten.

STATUTS

Jérémie Giono et Véronique Mahé, co-présidents de la commission, Charlotte Balavoine, Lydie Benoist, Hélène Bidard, Julien Chouet, Taylan Coskun, Amadou Démé, Jean-Marc Durand, Clara Gimenez, Mayi Gonzalez, Robert Injey, Karine Jarry, Camille Lainé, Pierre Laurent, Corinne Matignon, Béatrice Patrie, Hervé Poly, Gilles Ravache, Aymeric Seassau, Pierre Spano.

DÉLÉGATION DU CONSEIL NATIONAL À LA COMMISSION DES CANDIDATURES

Sandra Blaise et Pierre Lacaze, co-présidents de la commission, Thierry Aury, Françoise Baran, Christine Blandel, Françoise Bréfort, Michèle Carbonnier, Julia Castanier, Stéphanie Dupeyroux, Ismaël Dupont, Antoine Guerreiro, Isabelle Goitia, Stéphanie Gwizdack, Sébastien Laborde, Cédric Lattuada, Aurélie Le Meur, Jean-Pierre Meyer, Yannick Monnet, Franck Perrillat.

TRANSPARENCE DES DÉBATS

Robin Salecroix et Evelyne Ternant, co-présidents de la commission, Pierrick Annot, Raphaël Debû, Émilie Lecroq, Fabienne Lefebvre, Karine Trottein, Igor Zamichiei.

L'OBJET DU VOTE DES 27, 28, 29 JANVIER

Le conseil national a élaboré et adopté les 3 et 4 décembre derniers un projet de base commune de discussion pour le congrès.

« Un délai de cinq semaines maximum est ensuite donné pour faire connaître ce projet à tous les adhérent-es. À l'issue de cette période, trois cents adhérent-es à jour de leurs cotisations peuvent proposer une base de discussion alternative. Ces adhérent-es doivent être issu-es d'au moins un quart des fédérations. Le nombre de signataires par fédération ne peut excéder 10% de la totalité de la liste. » (Article 11.1 des statuts)

L'ensemble de ces textes est porté à la connaissance des communistes avec ce document. Du 27 au 29 janvier, les adhérent-es choisissent, par un vote, le texte qui deviendra la base commune de discussion des congrès locaux, départementaux et national. Peuvent participer au vote les adhérent-es depuis plus de trois mois et à jour de leur cotisation. Cette mise à jour peut avoir lieu le jour du vote.

Comment participer au congrès ?

Tou-tes les communistes sont invité-es à s'impliquer dans les travaux du congrès. Cela peut se faire en participant :

- * aux assemblées générales, aux réunions de section, aux conférences,...
- * au choix de la base commune
- * aux assemblées générales de section qui travailleront sur ce texte
- * à la délégation de leur section au congrès départemental
- * à la délégation de leur fédération au congrès national

Tou-tes les communistes peuvent aussi apporter leur pierre au congrès en transmettant des contributions écrites, soit d'ordre général, soit thématiques.

- * Sur le site dédié au congrès : <https://congres2023.pcf.fr/>
- * Par courrier postal à : Commission de transparence des débats PCF – 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris

Le calendrier de préparation

3 et 4 décembre 2022 : le conseil national a adopté une proposition de base commune de discussion.

8 janvier 2023 : date limite de dépôt des textes alternatifs et envoi de la proposition de base commune et des textes alternatifs aux fédérations.

27, 28 et 29 janvier : vote des communistes pour le choix de la base commune.

4 et 5 février : adoption du projet de modification des statuts par le conseil national.

6 février : envoi du texte de base commune retenu et du projet de modification des statuts aux fédérations.

4, 5 et 11, 12 mars : congrès des sections.

18, 19 et 25, 26 mars : congrès des fédérations.

7, 8, 9 et 10 avril : congrès national.